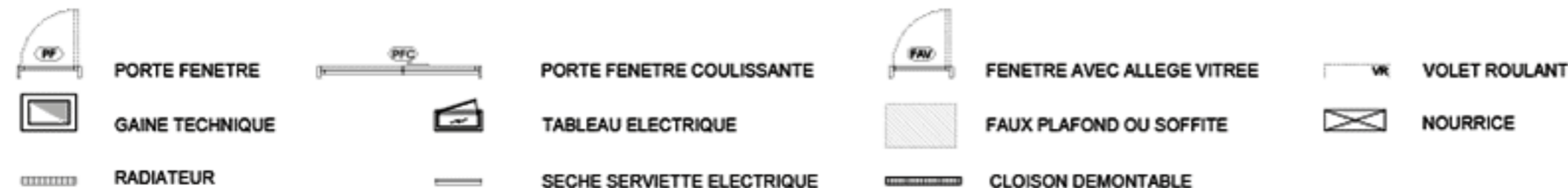
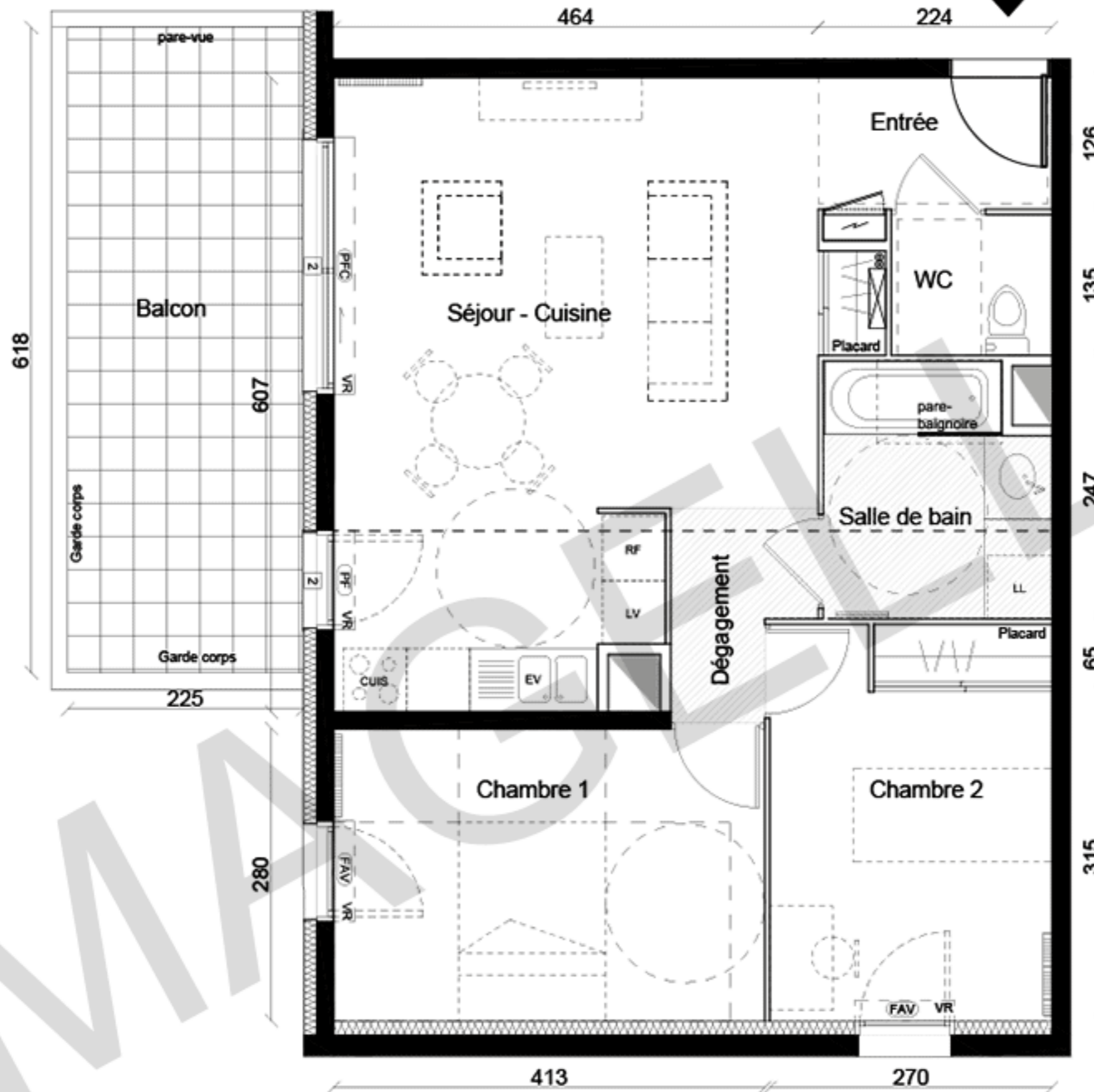
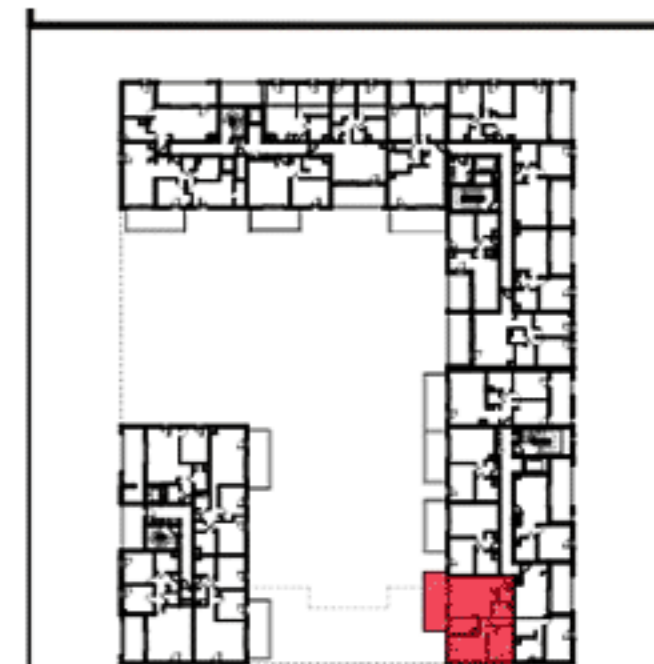




4203



- ① SEUIL TERRASSES : 17 CM MINI
- ② SEUIL BALCONS ET LOGGIAS : 1 CM



PROVISOIRE

BATIMENT D		4203
Niveau R+2		
T3		

Tableau des surfaces habitables			
Entrée	2.82 m <sup>2</sup>	Chambre 1	11.50 m <sup>2</sup>
Séjour/cuisine	25.52 m <sup>2</sup>	Chambre 2+PI	10.23 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	5.07 m <sup>2</sup>		
WC	2.08 m <sup>2</sup>		
Dépassement	2.39 m <sup>2</sup>		
<b>Total des surfaces habitables</b>			<b>59.68 m<sup>2</sup></b>
Balcon	13.91 m <sup>2</sup>		

NOTA : DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPORTÉES À CE PLAN EN FONCTION DES CONTRAINTES TECHNIQUES OU RÉGLEMENTAIRES, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES QUE L'ÉQUIPEMENT. LES RETOMBÉES, FAUX-PLAFONDS, SOFFITES, CANALISATIONS AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET RADIATEURS SONT FIGURÉS À TITRE INDICATIF. L'ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉNAGER ET MOBILIER INDICÉ SUR LE PLAN N'EST PAS FOURNI. LES INDICATIONS DE CE PLAN SONT ESSENTIELLES MAIS PRÉVISIONNELLES, LES SURFACES INDICÉES SONT APPROXIMATIVES AU SENS DE L'ARTICLE L61-15 ET R261-25 DU CCH. HAUTEUR SOUS-PLAFOND DES PIÈCES PRINCIPALES: 2M50 ENVIRON SAUF MENTIONS PARTICULIÈRES. LES SURFACES ET CÔTES DES PIÈCES PEUVENT VARIER EN FONCTION DES CONTRAINTES TECHNIQUES. LES SURFACES PRENNENT EN COMPTE LES ÉVENTUELS PLACARDS.